

# MOUVEMENT SOCIAL DU 10/09

## POUR LA GRÈVE GÉNÉRALE RECONDUCTIBLE

Syndicat des Travailleurs·euses Unis·es de la Culture et du Spectacle

- **Nous n'accepterons pas l'année blanche** qui gèle les pensions de retraites et minima sociaux !
- **Nous sommes contre tout durcissement d'accès ou diminution d'indemnisation de l'assurance chômage, nous nous opposerons à toute nouvelle contre-réforme** et nous demandons l'abrogation sans condition de la loi pour le plein emploi qui impose 15 heures d'activité par semaine aux bénéficiaires du RSA.
- Nous renouvelons nos **oppositions à la loi de financement de la Sécurité Sociale** qui attaque en premier lieu la santé des travailleurs·euses et renvoie vers les mutuelles le remboursement des soins qui, comme **Audiens**, le répercute ensuite injustement et **majoritairement sur les salarié·es et non pas les employeurs**. De plus, nous nous opposons à toute mise en place de jours de carence supplémentaires et augmentations de franchise.

### Au sein du **STUCS** nous exigeons toujours et entre autres :

- L'arrêt immédiat des coupes et **la remise en place de tous les budgets culturels nationaux**, régionaux et départementaux ainsi que la préservation du Fond National Pour l'Emploi et le Spectacle (**FONPEPS**).
- L'entrée des **artistes auteur·ices dans la caisse commune de l'assurance chômage** afin de leur garantir une continuité de revenus et l'étendu de leur protection sociale (congrés payés, médecine du travail, reconnaissance des accidents du travail & maladies professionnelles.)
- Le dégel et la remise en place intégrale du **Pass Culture pour les jeunes**
- **L'abrogation du contrat d'engagement républicain** dans les demandes de subventions
- L'abandon de la **réforme de l'audiovisuel public**
- **L'assouplissement du seuil d'accès au régime de l'intermittence**, en particulier pour les primo-entrant·es.
- **La hausse générale des salaires** à minima pour rattraper l'inflation.
- **Des actions concrètes de luttes contre tout forme de discrimination** : racisme, sexisme, LGBTQIA-phobie, validisme, principalement à l'embauche, et une **lutte concrète contre les VHSS** dans le milieu de la culture et du spectacle.
- **Des horaires aménagés pendant les canicules !**
- La **régularisation** de tous·tes les **travailleur·euses sans- papiers !**

## ----- FAIRE GRÈVE? -----

L'ensemble des lieux culturels même **subventionnés** ou **conventionnés** sont régis par le droit privé, et dans ce cadre là :

- Vous êtes couvert par les appels nationaux émis par les syndicats, vous avez juste à vous déclarer gréviste les jour J pour "justifier votre absence" (**pas besoin d'être syndiqué pour faire grève**)
- Les employeurs n'ont pas à vous demander à l'avance si vous comptez faire grève ou non.  
**Si ils le font vous n'êtes pas obligé de répondre.**
- L'employeur n'a pas le droit d'embaucher un·e nouvel·le intermittent·e ou intérimaire ou stagiaire pour remplacer un·e gréviste (vous êtes en droit de contacter l'inspection du travail si il le fait)
- Vous avez le droit de faire grève le nombre d'heures que vous souhaitez dans la journée.
- Pour les non grévistes si des postes clés en terme de sécurité du plateau sont en grève ou que le personnel n'est pas suffisant vous pouvez exercer un droit de retrait et surtout ne tafez pas plus vite ou deux fois que d'habitude.

**REJOINS-NOUS,**



**SYNDIQUE-TOI !**